



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises à la Commission pour examen et décision :**  
**élaboration d'un plan d'action sur le développement des statistiques**

### **Rapport de la Banque mondiale sur les efforts déployés pour élaborer un plan d'action sur le développement des statistiques**

#### **Note du Secrétaire général**

En vertu d'une requête de la Commission de statistique lors de sa quarante et unième session (voir E/2011/24, chap. I.B, décision 42/112), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Banque mondiale sur les efforts déployés pour élaborer un plan d'action sur le développement des statistiques. Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011, a examiné et entériné un programme d'action sur les statistiques. Ses objectifs sont les suivants : a) intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions; b) promouvoir le libre accès aux statistiques; et c) développer les ressources des systèmes statistiques. Ce plan d'action global, appelé Plan d'action de Busan pour la statistique, fait fond sur le succès du Plan d'action de Marrakech pour la statistique, qui avait été entériné par la Commission. Il recense cinq étapes nécessaires pour renforcer les systèmes statistiques nationaux dans les pays en développement et améliorer l'efficacité de l'appui fourni par les partenaires du développement. Le Plan d'action défini à Busan affirme l'importance d'établir un partenariat mondial pour le développement visant à améliorer les systèmes nationaux qui produisent des statistiques fiables et accessibles librement afin de mesurer les progrès accomplis, d'évaluer les résultats obtenus, de garantir une gestion saine et axée sur les résultats du secteur public et de mettre en évidence les questions stratégiques que les autorités publiques devront trancher. La Commission est invitée à commenter les objectifs et les mesures énoncés dans le Plan et à fournir des directives sur les priorités.

---

\* E/CN.3/2012/1.



## **Rapport de la Banque mondiale sur les efforts déployés pour élaborer un plan d'action sur le développement des statistiques**

### **I. Introduction**

1. Lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement qui s'est tenu à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011, les chefs d'État, les ministres et autres représentants des pays développés et en développement ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un développement international efficace. À cet effet, ils ont pris note du besoin de cadres de résultats transparents et pilotés par les pays à leur propre niveau, basés sur un nombre raisonnable d'indicateurs de moyens et de résultats. À l'appui des objectifs généraux de transparence, de redevabilité et de résultats durables, le Forum a reçu et entériné un plan d'action global pour la statistique (voir annexe). C'est la première fois qu'un plan d'action statistique est explicitement approuvé au plus haut niveau politique dans le monde entier. Le document final de Busan [par. 18 c)] cite l'engagement suivant<sup>1</sup> :

Nous travaillerons en partenariat à la mise en œuvre d'un Plan d'Action global de renforcement des capacités statistiques nécessaires pour pouvoir mesurer les progrès accomplis, évaluer les résultats obtenus, garantir une gestion saine et axée sur les résultats du secteur public et mettre en évidence les questions stratégiques que les autorités publiques devront trancher.

2. Le document final [par. 20 a)] note également la nécessité de continuer à améliorer les statistiques ventilées par sexe en demandant aux partenaires du développement de :

Accélérer et amplifier [leurs] efforts pour collecter, diffuser, harmoniser et mettre pleinement à profit des données ventilées par sexe afin d'éclairer les décisions stratégiques et guider l'investissement, en veillant à ce que les dépenses publiques soient dûment ciblées pour bénéficier aux hommes comme aux femmes.

3. Les capacités statistiques ont été un thème récurrent lors des discussions sur les résultats et la transparence tant au niveau technique que politique. L'amélioration des statistiques officielles dans le cadre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique a été largement mentionnée. L'adoption du Plan d'action de Busan pour la statistique peut être considérée comme une marque de confiance dans la capacité de la communauté statistique internationale à poursuivre ses progrès.

### **II. Progrès passés réalisés dans le cadre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique**

4. Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS) est le résultat de la Deuxième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière

---

<sup>1</sup> Voir « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement ». Disponible à l'adresse [www.aideeffectiveness.org](http://www.aideeffectiveness.org).

de développement, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) en 2004<sup>2</sup>. La Commission l'a entériné lors de sa trente-cinquième session<sup>3</sup>. Dans le cadre du Plan d'action de Marrakech, les agences statistiques nationales et internationales et les financiers du développement ont été appelés à travailler en collaboration afin d'améliorer les statistiques officielles dans les pays en développement. L'adoption du Plan d'action de Marrakech a été rapide et les progrès accomplis ont été importants. Il proposait notamment que les gouvernements élaborent des stratégies nationales de développement des statistiques. Sept ans plus tard, seulement 8 pays à faible revenu sur les 79 éligibles à l'Association internationale de développement (AID) n'ont pas de stratégie nationale et n'envisagent pas d'en préparer une. La mise en œuvre de ces stratégies est en bonne voie dans de nombreux pays.

5. Le Plan d'action de Marrakech a attiré l'attention sur l'importance des recensements de 2010 et a mobilisé des ressources pour aider les pays à planifier et à mener leur recensement. À l'issue du cycle de recensements de 2010, 98 % de la population mondiale aura été comptabilisée. Le Plan d'action de Marrakech a également rappelé la nécessité d'améliorer la couverture et la qualité des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement. En 2003, seuls 4 pays (2 %) possédaient deux points de mesure pour 16 à 22 indicateurs. Ils étaient 104 pays (64 %) en 2006, et 118 pays (72 %) en 2009. À l'inverse, la moitié des pays possédait 10 indicateurs ou moins en 2003 et ce chiffre a chuté à seulement 11 % en 2009<sup>4</sup>. Pour permettre aux bureaux de statistique nationaux de mieux suivre la réalisation des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement à l'aide de statistiques nationales, le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a réalisé une série d'ateliers régionaux et de rapports annuels sur les progrès accomplis<sup>5</sup>. Le Réseau international d'enquêtes sur les ménages a été créé pour améliorer la qualité et la disponibilité des enquêtes auprès des ménages. Le Réseau a catalogué plus de 4 000 enquêtes réalisées dans les pays en développement, et il fournit des normes et des outils pour l'enregistrement et l'archivage des résultats des enquêtes. Le Programme statistique accéléré a aidé plus de 55 pays en développement à améliorer leurs pratiques de collecte de données, de gestion et de diffusion des enquêtes auprès des ménages.

6. Le partenariat conçu autour du Plan d'action de Marrakech a appuyé le renforcement des capacités statistiques. Depuis que les donateurs ont commencé à établir des rapports en 2008, les engagements financiers en matière de statistiques ont augmenté de 60 % pour atteindre 1,6 milliard de dollars des États-Unis. Sur cette période, la qualité des statistiques, telle que mesurée par l'indicateur des capacités statistiques de la Banque mondiale, est passée de son niveau de référence de 52 en 1999 à 68 en 2009. Des progrès ont également été réalisés en termes de développement de cadres de suivi et d'évaluation axés sur les résultats. L'augmentation sensible du nombre de pays participant au Système général de diffusion des données (101 fin octobre 2011) constitue un autre indicateur du renforcement des capacités statistiques. En décembre 2008, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé d'autres améliorations du Système et soutenu sa refonte afin d'améliorer la diffusion des

<sup>2</sup> Plan d'action disponible à l'adresse <http://siteresources.worldbank.org>.

<sup>3</sup> Voir le rapport de la Commission de statistique sur sa trente-cinquième session (E/2004/24).

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse [www.paris21.org](http://www.paris21.org).

<sup>5</sup> Voir le rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement (E/CN.3/2012/29).

données et faciliter le passage à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD), y compris par un meilleur respect des spécifications de cette dernière.

7. Une évaluation du Plan d'action de Marrakech réalisée en 2008 note que « le Programme d'action de Marrakech pour la statistique met l'accent sur les thèmes du développement des statistiques qui restent prioritaires pour la gestion du développement dans les pays les plus pauvres, et indique que les partenaires du Plan d'action de Marrakech, avec leurs homologues de la Banque, font évoluer activement leurs programmes à la lumière des nouvelles informations sur la demande et les solutions potentiellement viables »<sup>6</sup>. L'évaluation de 2008 cite des exemples de progrès pour les six actions. Le Plan d'action de Marrakech a également fait l'objet d'une évaluation globale de la part du Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale en 2010. Celui-ci conclut notamment que « l'objectif principal qui vise à encourager et à soutenir les pays en développement à concevoir des stratégies nationales de développement de la statistique a sensiblement progressé mais la mise en œuvre de ces stratégies a peu avancé ». Le rapport note également que le développement des statistiques commence à occuper un rang de priorité plus élevé dans les programmes nationaux de développement. Mais il souligne que « les programmes de renforcement des capacités statistiques doivent impliquer plus activement les utilisateurs de statistiques »<sup>7</sup>.

8. La mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech a été suivie et influencée par la communauté mondiale du développement. En 2005, la Déclaration de Paris a adopté « les principes clefs proposés à la Table ronde de Marrakech »<sup>8</sup>. Puis, le Programme d'action d'Accra s'est engagé au nom des donateurs et des pays en développement à renforcer les systèmes statistiques nationaux; à fournir davantage de données ventilées par sexe, région et statut économique; et à « apporter [son] soutien et [son] concours au renforcement des capacités statistiques et des systèmes d'information nationaux des pays en développement, y compris des systèmes servant à gérer l'aide »<sup>9</sup>. Plus récemment, la Déclaration de Dakar sur le développement de la statistique de 2009 a réaffirmé que des mesures concertées et coordonnées doivent être prises pour utiliser plus efficacement les données statistiques, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et de renforcer et pérenniser les capacités des systèmes statistiques, notamment dans les pays en développement. Le récent rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris a noté des progrès substantiels mis en évidence par le fait que « des cadres orientés vers les résultats, permettant un suivi des avancées obtenues au regard des priorités nationales de développement, sont en place dans le quart des pays en développement ayant participé à la première enquête en 2005. De plus en plus de statistiques renvoyant aux Objectifs du millénaire pour le développement deviennent disponibles au niveau des pays »<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> Christopher Willoughby et Philip Crook, « Marrakech Action Plan for Statistics: report of an independent evaluation » (2008), p. 26. Disponible à l'adresse <http://worldbank.org>.

<sup>7</sup> Groupe indépendant d'évaluation, « Marrakech Action Plan for Statistics: Partnership in Statistics for Development in the 21st Century, and Trust Fund for Statistical Capacity », *Global Program Review*, vol. 5, n° 3 (2011), p. 58. Disponible à l'adresse [www.globalevaluations.org](http://www.globalevaluations.org).

<sup>8</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et programme d'action d'Accra » (Paris, OCDE, 2008), p. 3. Disponible à l'adresse [www.ocde.org](http://www.ocde.org).

<sup>9</sup> Ibid., p. 6.

<sup>10</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *Efficacité de l'aide 2005-10* :

9. L'expérience acquise depuis 2004 permet de tirer les enseignements suivants :
- Des progrès rapides sont possibles et la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités statistiques est en plein essor dans les pays en développement. Toutefois, la mise en œuvre de stratégies nationales n'est pas toujours aisée et les plans sont souvent trop ambitieux. Assurer des activités statistiques de base tout en obtenant les résultats prévus et en satisfaisant les nouveaux besoins de données des responsables politiques reste un défi. Une aide supplémentaire est nécessaire, notamment dans les États fragiles et les petits États insulaires en développement. De plus, la capacité d'utilisation des informations statistiques reste faible et doit être abordée dans le cadre d'une approche systémique du renforcement des capacités;
  - La demande de statistiques ventilées à des fins de suivi et d'évaluation des programmes au niveau local est croissante. Mais les statistiques ventilées par sexe, nécessaires pour mesurer les résultats et veiller au bon usage des programmes et des dépenses publiques, ne sont pas systématiquement compilées ou utilisées. Des statistiques essentielles sur les intrants et la production agricoles sont manquantes ou obsolètes dans une majorité de pays en développement. Peu de pays en développement sont équipés pour gérer de grands systèmes d'information géographique ou pour produire les données géocodées nécessaires;
  - Au niveau international, la coordination de l'appui des donateurs aux programmes de renforcement des capacités statistiques reste imparfaite. Malgré l'importance accrue accordée au suivi et à l'évaluation, de nombreux projets financés par les donateurs ne collectent et ne conservent pas d'indicateurs statistiques importants. Parallèlement, les nouvelles technologies permettent de créer des méthodes novatrices de collecte, de stockage et d'analyse des données, ce qui nécessite de créer des normes internationales et des méthodes de gestion et de diffusion de jeux de données volumineux.

### III. Plan d'action de Busan pour la statistique

10. Le Plan d'action présenté à Busan fait fond sur le succès et l'expérience de la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique. Il comble les carences identifiées précédemment et répond au besoin croissant de statistiques officielles dans des domaines tels que les statistiques ventilées par sexe et les systèmes d'information géographique. Le Plan d'action a fait l'objet des consultations suivantes avec la communauté statistique internationale et d'autres acteurs du développement avant d'être soumis à l'examen des délégués du Forum de haut niveau :

- Juin 2011 : premières consultations avec les membres du Comité exécutif du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21); réunion du Global Partnership on Country Systems (Partenariat mondial sur les systèmes nationaux), à Manille; et réunions avec les représentants du Comité de statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); et Conférence des statisticiens européens à Genève;

---

*progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris* (Paris, OCDE, 2011), p. 16.  
Disponible à l'adresse [www.ocde.org](http://www.ocde.org).

- Juillet-août 2011 : deuxième série de consultations durant la conférence satellite de l'Institut international de statistique sur le renforcement des capacités statistiques à Cracovie (Pologne); Congrès de l'Institut international de la statistique 2011 à Dublin; et Table ronde du Comité de coordination des activités de statistique à Luxembourg. De plus, le Plan d'action a été présenté aux experts en statistiques ventilées par sexe du Gouvernement américain, de l'OCDE, de la Division de statistique et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes);
- Septembre-octobre 2011 : d'autres consultations ont eu lieu avec des experts lors d'un atelier sur les résultats préliminaires de Busan à Berlin et avec des statisticiens nationaux à l'International Forum on Monitoring National Development de Pékin. Le Plan d'action a également été publié sur le site Web de PARIS21, qui offre aux membres du Conseil et aux autres parties intéressées la possibilité de suggérer des révisions, et débattu par le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe.

11. Le Plan d'action propose cinq champs d'action prioritaires susceptibles de renforcer sensiblement et durablement les capacités statistiques. Dans chaque cas, les programmes d'action doivent être accompagnés d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés et de mesurer les résultats obtenus. À l'instar du Plan d'action de Marrakech, le Plan d'action de Busan reconnaît les rôles complémentaires des pays en développement, des partenaires de développement bilatéraux et des organisations internationales. Il encourage une approche systémique et coordonnée du renforcement des capacités. Une aide alignée sur les stratégies de renforcement des capacités statistiques des pays sera plus efficace que des mesures ad hoc de renforcement des capacités et de collecte de données initiées par les donateurs. L'amélioration des systèmes statistiques nationaux contribuera à améliorer davantage les statistiques internationales tandis qu'un système international plus efficace guidera et soutiendra mieux les activités nationales. Les cinq champs d'action prioritaires sont les suivants :

- **Action 1.** Renforcer et recentrer les stratégies statistiques nationales et régionales en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des systèmes statistiques qui répondent aux priorités nationales en matière de développement. L'un des principaux objectifs est de renforcer la capacité des pays à répondre aux besoins émergents et imprévus. Les stratégies doivent être actualisées pour tenir compte des nouveaux défis et des nouvelles opportunités, et intégrer les activités nationales et internationales de collecte de données.
- **Action 2.** Mettre en œuvre des normes de conservation, de documentation et de diffusion des données afin d'élargir l'accès public aux statistiques.
- **Action 3.** Élaborer des programmes visant à développer les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les statistiques à des fins de planification, d'analyse, de suivi et d'évaluation, et renforcer ainsi la transparence, la responsabilité et l'accessibilité relatives aux statistiques aux niveaux national et international.
- **Action 4.** Concevoir et actualiser des instruments de suivi des résultats afin de suivre les résultats de tous les sommets internationaux et forums de haut niveau. Le suivi rigoureux des initiatives mondiales requiert une collaboration entre les organisations statistiques nationales et internationales. Les documents

finaux doivent reconnaître expressément la nécessité de renforcer les capacités statistiques, y compris l'assistance technique, la formation et le soutien financier.

- **Action 5.** S'assurer de la solidité du financement des informations statistiques et de la prise en considération des nouvelles modalités et des nouveaux acteurs financiers du développement dans les instruments et les méthodes de financement.

12. Les actions recommandées servent à atteindre l'objectif de production de statistiques de grande qualité, pertinentes pour les responsables politiques, accessibles aux citoyens et durables à l'aide des ressources du pays et, si nécessaire, des ressources externes. Le succès du Plan d'action doit être évalué au regard de la réalisation de ses objectifs généraux :

- **Intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions.** Pour ne plus produire des statistiques de mauvaise qualité qui sont sous-exploitées, et engendrent ainsi un intérêt et un financement des activités statistiques limités, les bureaux de statistique doivent mettre régulièrement en place des processus de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation pour que leurs statistiques soient pertinentes et répondent aux priorités des utilisateurs.
- **Promouvoir le libre accès aux statistiques.** Des statistiques actualisées et fiables doivent être mises à la disposition du public, des responsables politiques et des autres parties prenantes, renforçant ainsi l'efficacité des gouvernements et la confiance du public.
- **Développer les ressources des systèmes statistiques.** Des investissements continus sont la clé pour briser le cercle vicieux du désintérêt et de la sous-exploitation des statistiques. Le financement des systèmes statistiques nationaux doit être intégré aux programmes d'aide au développement et encadré par les pays en développement. Les donateurs doivent adopter des approches systémiques et coordonner leurs stratégies d'appui pour s'assurer qu'elles sont en adéquation avec les priorités nationales. Mais les gouvernements doivent également prouver leur engagement à l'égard de leurs systèmes statistiques en affectant les ressources adéquates.

#### IV. Étapes suivantes

13. La mise en œuvre du Plan d'action exigera des efforts et des investissements substantiels de la part des acteurs du développement et les pays en développement joueront un rôle d'encadrement important. Les étapes de mise en œuvre tiendront compte du fait que les États fragiles et les petits États insulaires en développement ont des besoins spéciaux et peuvent exiger des approches de renforcement des capacités et des institutions différentes, éventuellement avec une exécution échelonnée. La mise en œuvre reflètera également la diversité croissante des partenariats de développement en termes de soutien financier, d'échange de connaissance et de sources de conseils techniques. La mise en œuvre respectera les critères suivants :

- Large appui international et possibilité de désigner un organisme/un partenaire/une institution maître d'œuvre pour soutenir l'encadrement des stratégies nationales de mise en œuvre;

- Le principal objectif est le renforcement des capacités nationales (et non la création de bureaucraties internationales);
- Les résultats sont identifiables, contrôlables et définis dans le temps (une liste indicative d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre est fournie ci-dessus);
- La mise en œuvre bénéficiera d'une bureaucratie allégée et s'appuiera sur les organisations, les institutions et les partenaires existants.

14. PARIS21 et la Banque mondiale prépareront un plan de mise en œuvre, coordonneront les étapes suivantes et travailleront en collaboration avec les agences compétentes pour déterminer les responsabilités et créer des indicateurs de suivi contrôlables. Les progrès seront communiqués dans le cadre de la proposition de partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui débutera avec la réunion du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide de l'OCDE en juin 2012<sup>11</sup>. La Commission de statistique jouera un rôle important en veillant à ce que cela reste une priorité pour la communauté statistique. À ce titre, elle recevra des rapports intérimaires bisannuels pour examen.

## **V. Actions requises de la part de la Commission**

15. **La Commission est invitée à :**

- a) Commenter les objectifs du Plan d'action;**
- b) Fournir des directives sur les priorités.**

16. **La Commission voudra peut-être identifier des opportunités en termes de mise en œuvre rapide, de mesure des résultats et de modalités de financement.**

---

<sup>11</sup> Voir « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement », para. 36.

## Annexe

### **Statistiques concernant les résultats, la redevabilité et la transparence : plan d'action de Busan pour la statistique**

(Préparé pour le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, Busan, République de Corée, 30 novembre-2 décembre 2011)

#### **Résumé**

1. Face à l'éventail complexe des enjeux auxquels la communauté internationale est confrontée, les responsables politiques ont besoin de statistiques de meilleure qualité.
2. Les statistiques fournissent les éléments de preuve requis pour améliorer les prises de décisions, documenter des résultats et renforcer la responsabilité des autorités publiques. L'amélioration des statistiques de cette dernière décennie a été motivée par la demande de statistiques de meilleure qualité aux fins de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et par les efforts menés en parallèle pour nourrir une culture de la gestion axée sur les résultats. Les résultats sont impressionnants mais il reste beaucoup à faire.
3. Le présent Plan d'action en cinq points présente l'orientation de la prochaine décennie. Il poursuit trois principaux objectifs : a) intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions; b) promouvoir le libre accès aux statistiques; et c) développer les ressources des systèmes statistiques.
4. Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement a été l'occasion d'établir un partenariat de mise en œuvre du présent Plan d'action. Les bureaux de statistique des pays partenaires pourront ainsi mettre en évidence les questions stratégiques que les autorités publiques devront trancher, mesurer les progrès accomplis, évaluer les résultats obtenus et garantir une gestion saine et axée sur les résultats du secteur public.
5. Tout en conservant les efforts passés des pays partenaires dans le cadre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique de 2004, le Plan d'action de Busan va au-delà dudit Plan de Marrakech de bien des façons. Il adopte une approche systémique du renforcement des capacités afin d'intégrer les activités statistiques nationales aux exigences de planification, de budgétisation, de suivi et de résultats. Il reconnaît les synergies importantes entre les données des enquêtes et des recensements, les données administratives et les statistiques de l'état civil. Le Plan d'action appelle également explicitement à une plus grande transparence et encourage l'utilisation de nouvelles méthodes et technologies pour renforcer la fiabilité et l'accessibilité des statistiques.
6. Le Plan d'action reconnaît explicitement que les activités statistiques sont nécessaires à l'appui des engagements mondiaux clefs, y compris des initiatives telles que l'équité du traitement des deux sexes et l'autonomisation des femmes (voir l'appendice pour une liste non exhaustive des programmes statistiques répondant aux nouvelles initiatives mondiales).

7. Le Plan d'action exigera des efforts et des investissements substantiels de la part des acteurs du développement. Bien qu'il établisse des priorités, il doit encore être traduit en une série de tâches définies dans le temps et contrôlables. La mise en œuvre devrait bénéficier d'une bureaucratie allégée et s'appuiera sur les organisations, les institutions et les partenaires existants. Le soutien financier proviendra principalement des revenus nationaux mais l'aide des donateurs reste essentielle et de nouvelles sources d'assistance financière seront recherchées pour compléter celles existantes. L'engagement total des organes internationaux, notamment des forums réunissant des experts nationaux et internationaux pour échanger leurs connaissances et résoudre les problèmes, sera crucial.

### **Les responsables politiques ont besoin de statistiques de meilleure qualité**

8. **Des statistiques fiables et accessibles fournissent les éléments de preuve requis pour améliorer les prises de décisions, documenter des résultats et renforcer la responsabilité des autorités publiques.** Face à l'éventail complexe des enjeux auxquels la communauté internationale est confrontée, les responsables politiques ont besoin de statistiques de meilleure qualité. Les défis économiques et financiers mondiaux actuels ont démontré le besoin de données macroéconomiques et financières actualisées et de grande qualité. Les prix alimentaires en hausse ont un impact différentiel sur les consommateurs et les producteurs qui ne peut être compris que par le biais de statistiques intégrées sur la consommation des ménages, la production agricole et le commerce. De même, les programmes sanitaires relatifs aux maladies transmissibles et non transmissibles exigent des données administratives du système sanitaire et des données issues des enquêtes auprès des ménages aux fins d'enregistrement. De plus, les nouvelles initiatives pour l'égalité des sexes et des chances pour les femmes nécessiteront des méthodes de collecte et d'analyse de données novatrices.

9. L'amélioration des statistiques de cette dernière décennie a été motivée par la demande de statistiques de meilleure qualité aux fins de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et par les efforts menés en parallèle pour nourrir une culture de la gestion axée sur les résultats. Les résultats sont impressionnants mais il reste beaucoup à faire.

### **Les besoins sont urgents car les carences sont encore nombreuses**

10. **L'Afrique pourrait ne jamais savoir quel est l'impact de la crise financière mondiale sur ses citoyens les plus pauvres.** Seuls 17 pays d'Afrique sub-saharienne ont collecté des données afin de mesurer l'évolution de la pauvreté au cours de la dernière décennie et 47 % de ces pays n'ont pas réalisé d'enquête sur les revenus ou les dépenses des ménages depuis plus de cinq ans.

11. **Sans statistiques de meilleure qualité, les opportunités de concevoir et de mettre en œuvre des programmes visant à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont limitées.** Entre 2005 et 2009, 71 pays (sur 145) n'ont pas communiqué de données sur la part des femmes dans les emplois non agricoles rémunérés, un indicateur de l'objectif du Millénaire pour le

développement n° 3. Les indicateurs sur l'entrepreneuriat des femmes restent sous-développés.

**12. Les actions visant à améliorer la sécurité alimentaire requièrent des statistiques de meilleure qualité et plus actuelles.** Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la quantité et la qualité des statistiques agricoles des bureaux de statistique nationaux n'ont cessé de baisser depuis le début des années 1980, notamment en Afrique, et les soumissions officielles des pays africains sont à leur niveau le plus bas depuis 1961. Seul un pays africain sur quatre communique des données de base sur la production végétale.

**13. Les statistiques sont une question de vie et de mort.** En 2009, 50 millions de naissances n'ont pas été déclarées. Ces enfants sont arrivés au monde sans aucune preuve de leur date de naissance, de leur citoyenneté ou de leur filiation. La même année, 40 millions de décès n'ont pas été déclarés et n'étaient connus que de la famille ou des amis. Il n'existe aucun enregistrement du lieu, de la date et, plus important encore, des circonstances de leur décès. Dans la plupart des pays à revenu élevé, ces faits d'état civil (naissances et décès) sont enregistrés par les systèmes d'enregistrement des actes d'état civil, qui gèrent également les mariages, les adoptions et les divorces. Mais dans de nombreux pays en développement, les systèmes d'enregistrement sont incomplets ou inexistant. En Asie du sud, seulement 1 % de la population est enregistrée dans les actes d'état civil, et seulement 2 % en Afrique sub-saharienne (Nations Unies, *Population and Vital Statistics Report*, 2011). Dépourvus de systèmes d'enregistrement efficaces, les pays doivent s'appuyer sur des enquêtes peu fréquentes et coûteuses pour estimer les statistiques de l'état civil nécessaires aux fonctions essentielles du gouvernement et à la planification de l'avenir. Le plus souvent, les grandes décisions politiques sont prises en l'absence de données fiables.

### **Les améliorations s'appuieront sur les succès passés**

**14. Le besoin de statistiques de meilleure qualité pour concevoir, suivre et évaluer les programmes de développement a été reconnu lors de la première Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement de 2002.** La deuxième table ronde, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) en 2004, a entériné le Plan d'action de Marrakech pour la statistique, créant ainsi un programme d'appui international aux statistiques dans les pays en développement. L'année suivante, la déclaration de Paris a adopté « les principes clefs proposés à la Table ronde de Marrakech »<sup>a</sup>. Puis, le Programme d'action d'Accra s'est engagé au nom des donateurs et des pays en développement à renforcer les systèmes statistiques nationaux; à fournir davantage de données ventilées par sexe, région et statut économique; et à « apporter [son] soutien et [son] concours au renforcement des capacités statistiques et des systèmes d'information nationaux des pays en développement, y compris des systèmes servant à gérer l'aide »<sup>b</sup>. Plus récemment, la Déclaration de Dakar sur le développement de la statistique de 2009 a réaffirmé que des mesures concertées et coordonnées doivent

<sup>a</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et programme d'action d'Accra » (Paris, OCDE, 2008), p. 3. Disponible à l'adresse [www.ocde.org](http://www.ocde.org).

<sup>b</sup> Ibid., p. 6.

être prises pour utiliser plus efficacement les données statistiques, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et de renforcer et pérenniser les capacités des systèmes statistiques, notamment dans les pays en développement.

15. Le Plan d'action de Marrakech a recommandé six « actions à court et moyen terme en adéquation avec le renforcement durable à long terme des capacités statistiques nationales et internationales »<sup>c</sup>. Reconnaissant la nécessité d'un partenariat entre les institutions nationales et internationales, les actions ont été réparties en deux catégories, celles qui répondent aux besoins nationaux et celles liées aux responsabilités internationales. Les ressources d'appui à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech provenaient de donateurs bilatéraux et multilatéraux et des budgets nationaux.

16. **De nombreux progrès ont été accomplis.** Seulement 8 pays à faible revenu sur les 79 éligibles à l'Association internationale de développement (AID) n'ont pas de stratégie nationale et n'envisagent pas d'en préparer une. La mise en œuvre de ces stratégies est en bonne voie dans de nombreux pays. Depuis que les donateurs ont commencé à établir des rapports en 2008, les engagements financiers en matière de statistiques ont augmenté de 60 % pour atteindre 1,6 milliard de dollars des États-Unis sur la période 2008-2010. Plus de 55 pays en développement ont amélioré leurs pratiques de collecte de données, de gestion et de diffusion des enquêtes auprès des ménages. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a réalisé une série d'ateliers visant à améliorer le suivi de la réalisation des objectifs et de rapports annuels sur les progrès accomplis. Sur cette période, la qualité des statistiques, telle que mesurée par l'indicateur des capacités statistiques de la Banque mondiale, est passée de son niveau de référence de 52 en 1999 à 68 en 2009. Des progrès ont également été réalisés en termes de développement de cadres de suivi et d'évaluation axés sur les résultats.

17. **Les évaluations ont confirmé l'efficacité du Plan d'action de Marrakech pour la statistique.** Le rapport sur les « Progrès depuis Paris » note des « progrès substantiels », illustrés par le fait que « le nombre de pays partenaires à s'être dotés de solides stratégies nationales de développement a augmenté et [qu'une] hiérarchisation plus précise des priorités qu'en 2005 est en général opérée dans ces stratégies » et « il semblerait que de plus en plus de statistiques renvoyant aux objectifs du Millénaire pour le développement deviennent disponibles au niveau des pays »<sup>d</sup>. Une évaluation du Plan d'action de Marrakech réalisée en 2008 note que « le Plan d'action de Marrakech s'est concentré sur les thèmes qui restent la priorité absolue en matière de développement des statistiques dans les pays en développement [...] afin de créer un cadre solide permettant de gérer les problèmes multidimensionnels du développement des statistiques dans les pays en développement »<sup>e</sup>. Le Plan d'action de Marrakech a également fait l'objet d'une évaluation globale de la part du Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale en 2010. Celui-ci conclut notamment que « l'objectif principal qui vise à

<sup>c</sup> Banque mondiale, « Better data for better results: an action plan for improving development statistics » (Washington, Banque mondiale, 2004), p. 1.

<sup>d</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *Efficacité de l'aide 2005-10 : progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris* (Paris, OCDE, 2011).

<sup>e</sup> Groupe indépendant d'évaluation, « Marrakech Action Plan for Statistics: Partnership in Statistics for Development in the 21st Century, and Trust Fund for Statistical Capacity », *Global Program Review*, vol. 5, n° 3 (2011), p. 22.

encourager et à soutenir les pays en développement à concevoir des stratégies nationales de développement de la statistique a sensiblement progressé mais la mise en œuvre de ces stratégies a peu avancé ». Le rapport note également que le développement des statistiques commence à occuper un rang de priorité plus élevé dans les programmes nationaux de développement. Mais il souligne que « les programmes de renforcement des capacités statistiques doivent impliquer plus activement les utilisateurs de statistiques »<sup>f</sup>.

18. L'expérience acquise depuis 2004 permet de tirer les enseignements suivants :

- Des progrès rapides sont possibles et la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités statistiques est en plein essor dans les pays en développement<sup>g</sup>. Toutefois, la mise en œuvre de stratégies nationales n'est pas toujours aisée et les plans sont souvent trop ambitieux. Assurer des activités statistiques de base tout en obtenant les résultats prévus et en satisfaisant les nouveaux besoins de données des responsables politiques reste un défi. Une aide supplémentaire est nécessaire, notamment dans les États fragiles et les petits États insulaires en développement. De plus, la capacité d'utilisation des informations statistiques reste faible et doit être abordée dans le cadre d'une approche systémique du renforcement des capacités.
- La demande de statistiques ventilées à des fins de suivi et d'évaluation des programmes au niveau local est croissante. Mais les statistiques ventilées par sexe, nécessaires pour mesurer les résultats et veiller au bon usage des programmes et des dépenses publiques, ne sont pas systématiquement compilées ou utilisées. Des statistiques essentielles sur les intrants et la production agricoles sont manquantes ou obsolètes dans une majorité de pays en développement. Peu de pays en développement sont équipés pour gérer de grands systèmes d'information géographique ou pour produire les données géocodées nécessaires.
- Au niveau international, la coordination de l'appui des donateurs aux programmes de renforcement des capacités statistiques reste imparfaite. Malgré l'importance accrue accordée au suivi et à l'évaluation, de nombreux projets financés par les donateurs ne collectent et ne conservent pas d'indicateurs statistiques importants. Parallèlement, les nouvelles technologies permettent de créer des méthodes novatrices de collecte, de stockage et d'analyse des données, ce qui nécessite de créer des normes internationales et des méthodes de gestion et de diffusion de jeux de données volumineux.

## **Un nouveau partenariat pour améliorer les statistiques**

19. Le partenariat de mise en œuvre du Plan d'action de Busan pour la statistique entériné par le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide offre

<sup>f</sup> Ibid., p. 58.

<sup>g</sup> L'augmentation sensible du nombre de pays participant au Système général de diffusion des données (101 fin octobre 2011) constitue un autre indicateur du renforcement des capacités statistiques. En décembre 2008, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé d'autres améliorations du Système et soutenu sa refonte afin d'améliorer la diffusion des données et faciliter le passage à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD), y compris par un meilleur respect des spécifications de cette dernière.

l'occasion de poursuivre les progrès réalisés ces dix dernières années dans le cadre du Plan d'action de Marrakech et de définir l'orientation de la prochaine décennie. Le Plan d'action poursuit trois objectifs principaux :

- **Intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions.** L'amélioration des statistiques est essentielle mais les responsables politiques et les directeurs de programmes doivent également savoir les utiliser efficacement. Les statistiques de mauvaise qualité mènent à leur sous-exploitation et engendrent un intérêt et un financement des activités statistiques limités. Les bureaux de statistique doivent mettre régulièrement en place des processus de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation pour que leurs statistiques soient pertinentes et répondent aux priorités des utilisateurs.
- **Promouvoir le libre accès aux statistiques.** Le libre accès aux informations est la caractéristique d'un gouvernement transparent et responsable. L'accès à des statistiques actualisées et fiables par le public, les responsables politiques et les autres parties prenantes renforce l'efficacité des gouvernements et la confiance du public.
- **Développer les ressources des systèmes statistiques.** Des investissements continus sont la clef pour briser le cercle vicieux du désintérêt et de la sous-exploitation des statistiques. Le financement des systèmes statistiques nationaux doit être intégré aux programmes d'aide au développement et encadré par les pays en développement. Les donateurs doivent adopter des approches systémiques et coordonner leurs stratégies d'appui pour s'assurer qu'elles sont en adéquation avec les priorités nationales.

### **Plan d'action de Busan pour la statistique**

20. Le Plan d'action a suivi un processus de consultation strict et a été entériné par les membres du partenariat PARIS21 et les autres partenaires clefs du développement. Il se base sur les succès passés et comble les carences persistantes, dépassant ainsi largement les approches actuelles. Il s'appuie sur l'expérience acquise depuis le lancement du Plan d'action de Marrakech et sur une évaluation des principaux facteurs qui façonnent l'évolution des systèmes statistiques. Alors qu'il se concentre sur le renforcement des capacités nationales par le biais de stratégies de développement définies et pilotées par les pays, il continue à reconnaître l'interdépendance des activités statistiques nationales et internationales. Il propose un nombre raisonnable d'actions qui peuvent être adaptées au contexte du pays.

21. À l'instar du Plan d'action de Marrakech, il reconnaît les rôles complémentaires des pays en développement, des partenaires de développement bilatéraux et des organisations internationales. Il encourage une approche systémique et coordonnée du renforcement des capacités. Une aide alignée sur les stratégies de renforcement des capacités statistiques des pays sera plus efficace que des mesures ad hoc de renforcement des capacités et de collecte de données initiées par les donateurs. L'amélioration des systèmes statistiques nationaux contribuera à améliorer davantage les statistiques internationales tandis qu'un système international plus efficace guidera et soutiendra mieux les activités nationales.

22. Ce plan s'appuiera également sur des indicateurs de suivi pour chaque action. Bien qu'ils soient en cours d'élaboration, des indicateurs sont proposés pour chacune des cinq actions.

**Action 1.** Renforcer et recentrer les stratégies statistiques nationales et régionales en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des systèmes statistiques qui répondent aux priorités nationales en matière de développement. L'un des principaux objectifs est de renforcer la capacité des pays à répondre aux besoins émergents et imprévus. Les stratégies doivent être actualisées pour tenir compte des nouveaux défis et des nouvelles opportunités, et intégrer les activités nationales et internationales de collecte de données.

- Exploiter les plans nationaux existants, hiérarchiser la mise en œuvre afin de traiter les questions de politique nationales critiques en priorité. Les petites réussites obtenues aujourd'hui grâce à une mise en œuvre progressive feront les grandes réussites de demain;
- Créer des partenariats d'utilisateurs et de producteurs nationaux par le biais de communautés de pratique aux niveaux national et régional pour améliorer la communication et encourager l'innovation<sup>h</sup>;
- Respecter les priorités nationales, s'assurer que les statistiques ventilées par sexe sont pleinement intégrées aux systèmes statistiques nationaux. Il conviendra d'améliorer les méthodes de collecte de données existantes et d'en concevoir de nouvelles qui seront mises en œuvre régulièrement. Les enquêtes polyvalentes auprès des ménages seront particulièrement importantes pour mesurer l'entrepreneuriat des femmes, leur emploi du temps, leur accès aux finances et les violences sexistes;
- Améliorer les points faibles des systèmes de l'état civil et les données essentielles au suivi des performances des programmes, y compris les données administratives, les données ventilées par sexe et les informations géospatiales;
- S'assurer que le développement de données sectorielles (comme l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'emploi) est pleinement intégré et en adéquation avec les stratégies statistiques nationales et régionales, non seulement pour contribuer à l'amélioration des systèmes statistiques mais aussi pour rationaliser les ressources et réduire les doubles emplois dans les ministères au niveau national.

*Indicateurs de suivi possibles :* a) nombre de stratégies nationales de développement de la statistique présentant des priorités et un budget de mise en œuvre clairs; b) pays intégrant des plans de statistiques ventilées par sexe dans leurs stratégies; et c) niveau « d'alignement » des actions de renforcement des capacités statistiques sur les stratégies.

**Action 2.** Mettre en œuvre des normes de conservation, de documentation et de diffusion des données afin d'élargir l'accès public aux statistiques.

- Les premiers efforts doivent concerner les cas où les statistiques existent mais n'ont pas été publiées. Sur la base des efforts fructueux destinés à améliorer

<sup>h</sup> Les communautés régionales de pratique sur la gestion des résultats en matière de développement servent actuellement de plates-formes d'échange de connaissances et de renforcement des capacités.

l'accès aux enquêtes auprès des ménages, il convient de développer les capacités nationales en matière de documentation et de conservation des données, d'anonymisation et de diffusion des statistiques sur les entreprises, des statistiques de l'état civil et des données administratives;

- Soutenir le développement de cadres légaux pour encourager le libre accès aux données;
- Développer des cadres d'évaluation de la « transparence » des programmes statistiques des bureaux de statistique nationaux et internationaux;
- Faciliter la diffusion des normes de données et des méthodes d'enquête courantes pour les données des entreprises et de l'administration;
- Soutenir la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

*Indicateurs de suivi possibles :* a) proportion des sites Web nationaux offrant un libre accès aux données; b) publication d'évaluations sur la « sincérité » des statistiques; c) conception d'un catalogue de statistiques d'entreprises et de données administratives; et d) nombre de pays publiant des données et des documentations de recensement récentes sur leur site Web national.

**Action 3.** Élaborer des programmes visant à développer les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les statistiques à des fins de planification, d'analyse, de suivi et d'évaluation, et renforcer ainsi la transparence, la redevabilité et l'accessibilité des statistiques aux niveaux national et international.

- Utiliser les nouvelles technologies et des méthodes novatrices de formation en ligne pour permettre aux producteurs et aux utilisateurs de statistiques d'échanger leurs connaissances;
- Développer des programmes de sensibilisation du public au rôle des données dans l'élaboration des politiques et le suivi des résultats pour permettre une utilisation plus efficace des statistiques;
- S'assurer que le soutien technique et financier des systèmes de statistiques, de suivi et d'évaluation est en adéquation avec les priorités politiques nationales et que les producteurs de statistiques sont disposés à discuter des priorités politiques;
- Recommander des normes de conservation pour les informations collectées par les organisations de développement dans le cadre de leurs activités de recherche et de leurs projets de développement. Encourager la mise en œuvre de la norme de données de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

*Indicateurs de suivi possibles :* a) nombre d'utilisateurs abonnés à des outils de formation en ligne approuvés dans le monde entier; b) mesures des outils de sensibilisation; c) nombre de sites Web de bureaux de statistique nationaux mis à jour au moins toutes les semaines; d) nombre de pays possédant et publiant des cadres d'assurance qualité à jour pour leurs statistiques officielles; et e) nombre de partenaires de développement adoptant des normes de transparence acceptées au niveau international.

**Action 4.** Concevoir et actualiser des instruments de suivi des résultats afin de suivre les résultats de tous les sommets internationaux et forums de haut niveau. Le suivi rigoureux des initiatives mondiales requiert une collaboration entre les organisations statistiques nationales et internationales. Les documents finaux doivent reconnaître expressément la nécessité de renforcer les capacités statistiques, y compris l'assistance technique, la formation et le soutien financier.

- Les résolutions des sommets internationaux et des forums de haut niveau doivent clairement mentionner la question politique à résoudre et la catégorie d'indicateurs à définir et fournir une stratégie de mise en œuvre pour l'assistance technique, la formation et le financement;
- Les activités statistiques requises par les initiatives mondiales doivent être mises en œuvre, sous la supervision des pays en développement, conformément aux stratégies nationales et à un rythme qui convient aux autres besoins prioritaires;
- Les rapports de suivi doivent inclure des évaluations des progrès statistiques;
- Par le biais du Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe, dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités statistiques existantes et d'une collaboration étroite avec les bureaux de statistique nationaux et les autres parties prenantes, fournir aux pays le soutien adéquat pour produire des données fondées sur les indicateurs de suivi des initiatives en faveur de l'égalité des sexes;
- Parmi les exemples d'engagements mondiaux figurent la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales et le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, créé récemment.

*Indicateurs de suivi possibles :* a) part des sommets et des forums de haut niveau mentionnant expressément des statistiques/indicateurs; b) part des sommets ayant convenu d'une série d'indicateurs communs de mesure des objectifs et des engagements; et c) présence de « tableaux d'affichage » ou d'autres sites d'information publics fournissant des données et métadonnées complètes pour le suivi des initiatives mondiales.

**Action 5.** S'assurer de la solidité du financement des informations statistiques et de la prise en considération des nouvelles modalités et des nouveaux acteurs financiers du développement dans les instruments et les méthodes de financement.

- Les organisations internationales et les agences bilatérales doivent s'assurer que le financement est suffisant, flexible et capable de s'adapter aux exigences variables des pays. Les programmes des donateurs doivent être coordonnés et alignés sur les priorités définies dans les stratégies statistiques nationales et régionales;
- Reconnaître le renforcement des capacités statistiques et la mise en œuvre de cadres de suivi et d'évaluation comme la priorité des programmes de travail des institutions bilatérales et multilatérales;
- Les accords de gouvernance doivent être inclusifs et refléter la composition changeante des acteurs du développement;

- De la même façon que le suivi et l'évaluation sont désormais considérés comme un élément nécessaire du financement du projet, les organisations internationales doivent soutenir les statistiques dans tous les programmes d'aide au développement;
- S'assurer que les initiatives mondiales cruciales, telles que les statistiques relatives à l'équité du traitement des deux sexes et à l'autonomisation des femmes, disposent des fonds suffisants pour répondre aux besoins des pays en termes de renforcement de leurs capacités statistiques.

*Indicateurs de suivi possibles :* a) tendances des donateurs à financer le renforcement des capacités, y compris niveaux de concentration et de fragmentation; b) part des activités des stratégies nationales de développement de la statistique financées par des contributions domestiques; et c) nombre de groupes de coordination nationale des ressources des donateurs/du gouvernement, de ressources mises en commun, de paniers de fonds.

## Mise en œuvre

23. La mise en œuvre du Plan d'action exigera des efforts et des investissements substantiels de la part des acteurs du développement et les pays en développement joueront un rôle d'encadrement important. Bien que le Plan d'action établisse des priorités, il doit encore être traduit en une série d'étapes de mise en œuvre définies dans le temps. Ces étapes tiendront compte du fait que les États fragiles et les petits États insulaires en développement ont des besoins spéciaux et peuvent exiger des approches de renforcement des capacités et des institutions différentes, éventuellement avec une exécution échelonnée. La mise en œuvre reflètera également la diversité croissante des partenariats de développement en termes de soutien financier, d'échange de connaissance et de sources de conseils techniques. La mise en œuvre respectera les critères suivants :

- Large appui international et possibilité de désigner un organisme/un partenaire/une institution maître d'œuvre pour soutenir l'encadrement des stratégies nationales de mise en œuvre;
- Le principal objectif est le renforcement des capacités nationales (et non la création de bureaucraties internationales);
- Les résultats sont identifiables, contrôlables et définis dans le temps (une liste indicative d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre est fournie ci-dessus);
- La mise en œuvre bénéficiera d'une bureaucratie allégée et s'appuiera sur les organisations, les institutions et les partenaires existants.

24. Le soutien financier proviendra principalement des revenus nationaux mais l'aide des donateurs reste essentielle. Il sera important de rechercher de nouvelles sources d'assistance financière, auprès de nouveaux gouvernements donateurs, multinationales et fondations, pour compléter celles existantes. Les instruments de financement des agences bilatérales et des institutions multilatérales devront être suffisamment flexibles et robustes pour gérer les sources de financement existantes et nouvelles destinées à renforcer les capacités statistiques nationales.

25. Les structures de gouvernance chargées de superviser la mise en œuvre s'appuieront sur les institutions et les cadres existants. Au niveau national, les

stratégies nationales pour le développement de la statistique sont devenues une pratique établie, qui prévoit un encadrement national des améliorations et fournit un mécanisme de coordination des programmes et projets des donateurs. Ces stratégies seront actualisées afin de fournir un cadre à la gestion stratégique, efficace et axée sur les résultats du système statistique national ainsi qu'à la mobilisation et à l'exploitation des ressources nationales et internationales.

26. L'engagement total des organismes internationaux sera crucial. La Commission de statistique est le plus haut organe de décision pour les activités statistiques internationales. Elle est notamment chargée de créer des normes statistiques, des concepts et des méthodes et de définir leur mise en œuvre aux niveaux national et international. Conformément à sa politique de soumission de rapports, la Commission sera régulièrement informée de la mise en œuvre du Plan d'action et de ses résultats. De plus, PARIS21 est un forum efficace pour les donateurs et les partenaires du développement, et un réseau visant à promouvoir, influencer et faciliter le renforcement des capacités statistiques et une meilleure utilisation des statistiques aux niveaux national et international<sup>i</sup>. Pour soutenir efficacement le renforcement des capacités et l'harmonisation avec les organisations statistiques existantes, il convient d'accorder une grande importance aux systèmes et aux agences régionales. Les organisations internationales et les groupes d'experts tels que ceux établis par les Nations Unies pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ou guider le développement des statistiques ventilées par sexe fournissent des mécanismes efficaces permettant aux experts nationaux et internationaux d'échanger leurs connaissances et de résoudre les problèmes. Ces groupes et d'autres groupes d'experts joueront un rôle important dans la mise en œuvre du Plan d'action.

## Conclusions

27. La mise en œuvre du Plan d'action permettra de combler les carences statistiques qui ont une incidence sur les questions politiques stratégiques, tout en poursuivant les efforts passés comme suit :

- Adopter une approche systémique du renforcement des capacités afin d'intégrer les activités statistiques nationales aux exigences de planification, de budgétisation, de suivi et de résultats;
- Reconnaître les synergies importantes entre les données des enquêtes et des recensements, les données administratives et les statistiques de l'état civil;
- Appeler explicitement à une plus grande transparence et encourager l'utilisation de nouvelles méthodes et technologies pour renforcer la fiabilité et l'accessibilité des statistiques officielles.

28. Le Forum de Busan est donc invité à reconnaître l'importance d'établir un partenariat global destiné à soutenir le Plan d'action et à encourager sa mise en œuvre rapide.

---

<sup>i</sup> Pour plus d'informations sur les activités de PARIS21, visitez le site [www.paris21.org](http://www.paris21.org).

## Appendice

### Programmes statistiques récents/émergents répondant aux initiatives mondiales

<i>Initiative</i>	<i>Problèmes à régler</i>	<i>Organisme maitre d'œuvre</i>	<i>Principales réalisations et échéances</i>
Statistiques ventilées par sexe	Ventiler les données par sexe pour produire l'ensemble minimal d'indicateurs sur la condition féminine et soutenir les politiques de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en veillant en particulier à renforcer les instruments de collecte de données, les enquêtes auprès des ménages notamment	Division de statistique, ONU-Femmes, Banque mondiale, OCDE	Définir un ensemble d'indicateurs et un plan de mise en œuvre pour collecter ces statistiques comme évoqué à la réunion du Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe d'octobre 2011. Il doit inclure une liste de 15 indicateurs sur l'emploi, l'éducation et l'entrepreneuriat
Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales	Une carence majeure de données entrave l'élaboration de politiques sur la nutrition, la sécurité alimentaire et le développement rural	FAO	Un ensemble d'indicateurs de base doit être généré par les systèmes statistiques nationaux dans les 5 à 10 ans à venir. La stratégie de mise en œuvre doit être examinée par les donateurs en octobre 2011
Suivi des faits d'état civil, y compris par l'utilisation des technologies de l'information	Les statistiques de l'état civil étayent les estimations démographiques. Les systèmes de statistiques de l'état civil renseignent sur la citoyenneté et sur le statut juridique des individus	OMS, Réseau de métrologie sanitaire	Renforcer les systèmes d'information nationaux afin d'enregistrer et de rapporter chaque naissance et chaque décès, en indiquant une cause de décès
Programme de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Développer davantage l'information géospatiale à l'échelle mondiale et promouvoir l'utilisation de cette information pour résoudre les problèmes mondiaux	Division de statistique	Intégrer des informations statistiques au cadre spatial pour que des informations détaillées soient disponibles au niveau local à des fins de planification du développement
Initiative du G20 visant à résoudre les carences des indicateurs financiers	Carence majeure d'informations révélée par la crise financière mondiale	FMI	Rapports disponibles sur le site <a href="http://www.imf.org">www.imf.org</a>
Plan d'action du G20 pour l'inclusion financière : action 4	Améliorer les mesures aux fins de promotion de l'inclusion financière,	Mexique, Groupe de la Banque	Proposer un cadre/ensemble d'indicateurs d'inclusion financière de base

<i>Initiative</i>	<i>Problèmes à régler</i>	<i>Organisme maître d'œuvre</i>	<i>Principales réalisations et échéances</i>
– améliorer les données	sensibiliser davantage sur cette question, renforcer et informer les stratégies nationales d'inclusion financière	mondiale	
Libre accès aux données	Développer la définition de concepts et de méthodes normalisés pour les données statistiques et faciliter la conservation, le stockage et l'accessibilité de ces données	Banque mondiale	Développement continu. Les objectifs à court terme sont les suivants : obtenir plus de microdonnées ainsi que des données sur les changements climatiques, et aider les pays à rendre leurs données plus accessibles
Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Préparer des données et des analyses permettant de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Passer en revue et définir les méthodologies et les questions techniques relatives aux indicateurs, élaborer des directives et soutenir la collecte, l'analyse et la communication des données sur les objectifs du Millénaire pour le développement	Division de statistique	<i>Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2010</i>
Feuille de route de Monrovia pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État	Élaborer un ensemble d'indicateurs de consolidation de la paix et de renforcement de la paix, qui combinent à la fois des mesures objectives et subjectives afin de permettre la compréhension des points de vue et des perceptions des personnes concernant les résultats obtenus	Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État	En cours